

Imprimé avec le périodique *Bulletin de la Société de Pathologie exotique*.
Extrait du tome 54, n° 5, Septembre-Octobre 1961 (pages 1156 à 1164).

MOUSTIQUES FORESTIERS
DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE
III. — NOTES BIOLOGIQUES ET SYSTÉMATIQUES
SUR *URANOENIA ANDREAE* SP. N.
ET *CULEX (NEOCULEX) VINCKEI* HAMON,
HOLSTEIN ET RIVOLA, 1957.

Par J. DOUCET (*)

Les espèces décrites ici ont été capturées à l'état larvaire dans des pondoirs en bambous disposés à diverses hauteurs dans la forêt du Banco (Abidjan), elles ont été élevées jusqu'à l'état adulte au laboratoire.

A. — *Uranotaenia andreae* sp. n. (= *U. henrardi* in Doucet, 1960 nec *U. henrardi* Edwards, 1935).

Dans une précédente note, nous avons décrit la larve et la nymphe d'un moustique adulte que nous avons considéré comme *Uranotaenia henrardi* Edwards, 1935. Depuis cette époque, notre collection s'est enrichie de plusieurs adultes mâles et femelles, et l'examen

(*) Séance du 11 octobre 1961.

12 JUIN 1986

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : 20068, ex 2

Cote : B

~~O. R. S. T. O. M.~~

~~Collection de Référence~~

~~n° 573~~

des pièces génitales du mâle nous a convaincu, qu'il ne s'agissait pas de cette espèce, quoique possédant des soies acrosticales nettes mais peu nombreuses.

Cette espèce appartient au même groupe qu'*Uranotaenia shillingtonis* Edwards 1932, groupe caractérisé par la présence de larges écailles sur le thorax. Très voisine d'*Uranotaenia henrardi* Edwards, 1935, par la présence de soies acrosticales, elle s'en différencie par le petit nombre et la faible longueur de celles-ci ainsi que par l'ornementation du thorax. Nous dédions cette espèce à Mme ANDRÉE DOUCET.

a) *Adulte.*

MALE. — Tête couverte d'écailles sombres et larges, plus claires latéralement où elles forment une petite plage blanche au contact de l'œil, quelques écailles blanches isolées bordent l'œil. Écailles dressées, claires, parsemées autour des yeux, plus abondantes au niveau de la nuque. Une petite tache d'écailles blanches très en arrière sur la nuque.

Trompe sombre, labelles pâles.

Antennes et palpes sombres, les palpes très courts.

Thorax : Brun très pâle. Scutum présentant dans la région médiane, de part et d'autre des soies acrosticales qui semblent ainsi naître dans une gouttière, une double bande d'écailles très sombres se recouvrant à la manière des tuiles d'un toit, un peu déjetées en dehors. Séparée de cette bande par une zone glabre plus large en avant qu'en arrière, une bande latérale d'écailles sombres borde, en dedans, les soies dorso-centrales. Les deux bandes centrales sont à peu près parallèles, les bandes latérales divergent légèrement en avant ; ces quatre bandes se confondent au niveau de l'aire préscutellaire et l'ensemble forme une figure en W aux branches internes pratiquement parallèles.

Soies acrosticales courtes et peu nombreuses : deux très fortes et longues au bord antérieur du scutum, immédiatement suivies de deux soies très très courtes ; deux soies au niveau du bord antérieur de la tache noire préalaire et deux au niveau de la racine de l'aile. Toutes ces soies atteignent, à peine, en longueur, le quart des soies dorso-centrales.

Écailles des aires latérales du scutum, gris mauve et insérées en désordre, peu denses ; les plus internes, qui bordent l'insertion des soies dorso-centrales, plus sombres et tendant à s'ordonner en bandes.

Tache sombre préalaire du tégument, couverte d'écailles noires et bordées en avant d'un liséré d'écailles blanches.

Pleures plus pâles que le scutum, y compris le lobe pronotal. Écailles sombres sur le lobe antérieur pronotal. Sternopleures avec un liséré d'écailles blanches au bord postérieur vers la base. Coxae très pâles. Une soie spiraculaire, une soie postérieure pronotale, une soie mésépimérale.

Aile : Fourches très courtes, celle de la deuxième nervure atteignant au plus la moitié de la longueur du tronc commun. Écailles sombres.

Pattes : Une bande pâle à la moitié basale du bord antérieur des fémurs, les tibias et les tarses sont tous sombres.

Abdomen : Tergites couverts d'écailles sombres, sternites avec de nombreuses écailles pâles. *Terminalia :* Neuvième tergite à vingt soies fines.

Coxite à lobe basal proéminent portant vers l'apex quatre à cinq soies fortes peu effilées et de nombreuses soies fines et courtes vers la base (fig. 1 C). Phallosome à une dent longue et fine, coudée à angle droit de chaque côté, deux dents aplaties la bordent en dehors (fig. 1 D).

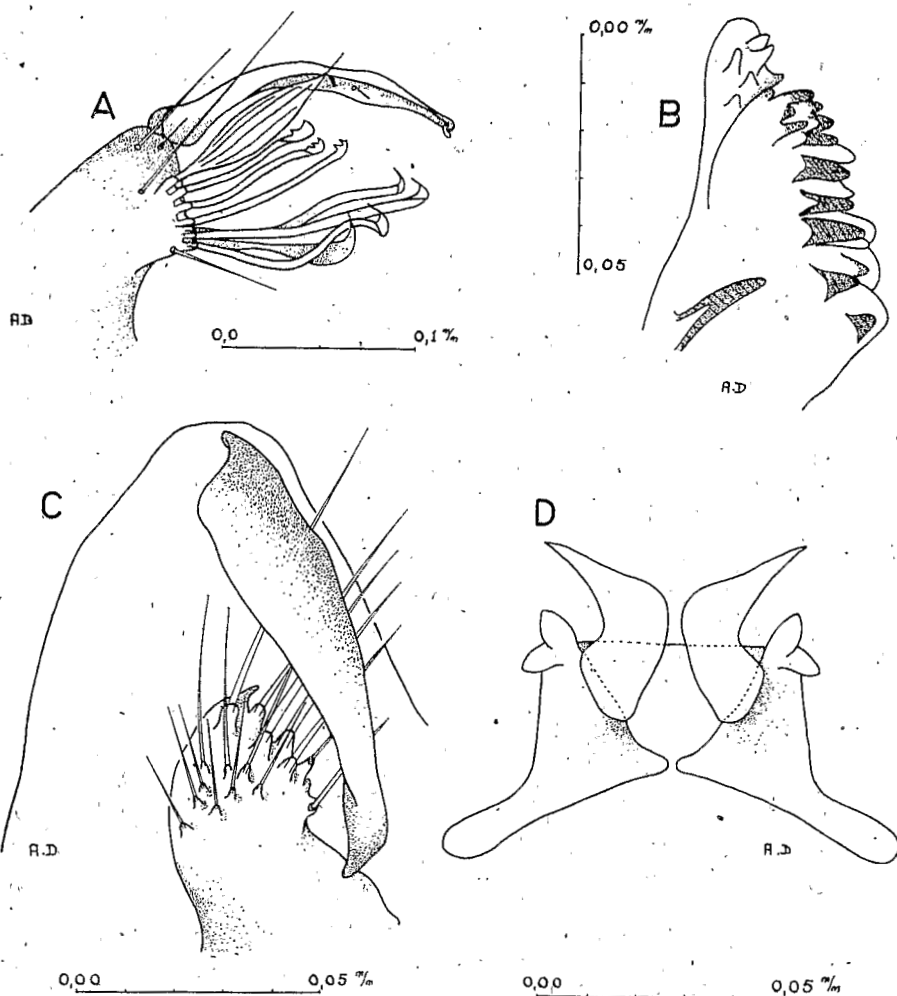


Fig. 1. — *Culex (Neoculex) vinckei* Hannon, Holstein et Rivola : apex du coxite (A) et phallosome (B). *Uranotaenia andreae* sp. n. : coxite (C) et phallosome (D).

FEMELLE. — Ornementation absolument identique à celle du mâle. En dehors de l'aspect particulier du scutum la brièveté et la rareté des soies acrosticales permettent de la différencier de *Uranotaenia hénrardi* Edwards, 1935.

b) Larve.

Tête : La soie *d*, qui manquait sur nos exemplaires et n'a pas été représentée sur notre figure, est très pâle ; elle atteint en longueur la moitié de la soie A et comporte une quinzaine de branches très fines. Sur certains exemplaires, la soie A est un peu plus longue qu'elle n'est représentée et peut atteindre la moitié de la longueur de l'antenne. La soie *e* est simple et égale à *f*. Sur un de nos exemplaires, la dent centrale du mentum est dédoublée.

Abdomen : Le peigne du segment VIII comporte parfois treize à quatorze écailles au lieu de onze. La soie caudale supérieure peut avoir quatre branches et la soie caudale inférieure trois branches. Les papilles anales peuvent être plus courtes et n'atteindre que la longueur du segment anal.

c) Nymphe.

Nous donnons ici le dessin correspondant à la description de notre précédente note (fig. 2 A).

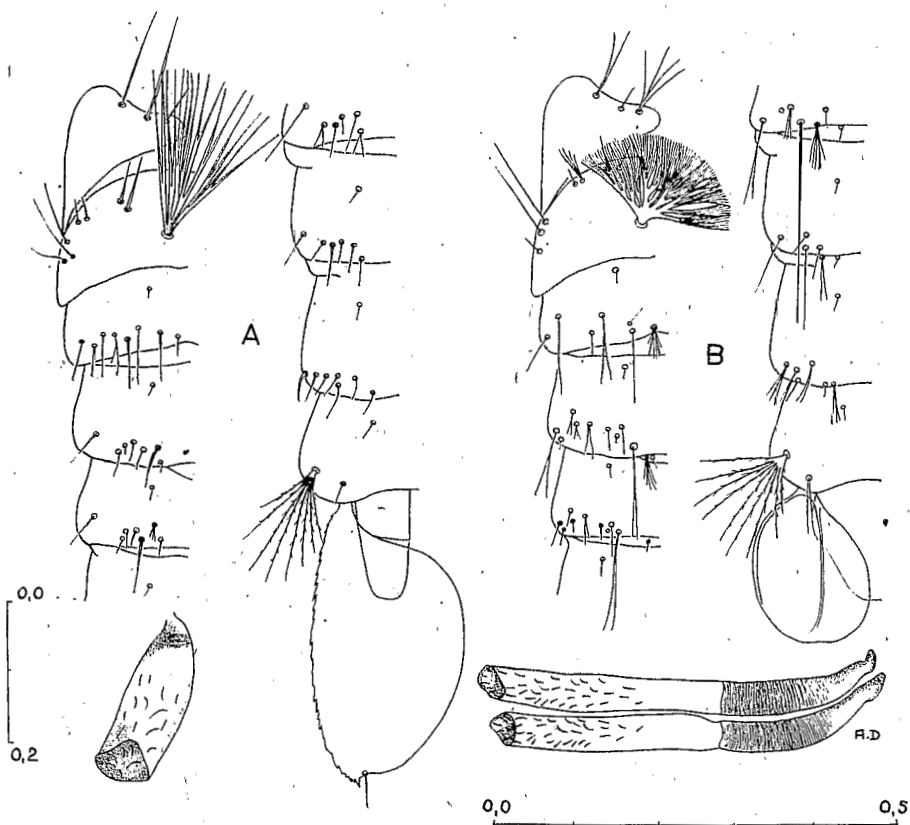


Fig. 2. — *Uranotaenia andreae* sp. n., nymphe (A).
Culex (Neoculex) vinckei Hamon, Holstein et Rivoia, nymphe (B)

d) *Biologie.*

Les larves ont été capturées dans des pièges en bambou situés au sol, à 2 m. et à 10 m. de hauteur en février, juin et octobre (c'est-à-dire aussi bien en saison sèche qu'en saison des pluies). J. HAMON nous a signalé que *Uranotaenia garnhami* Van Someren 1948, aussi bien que *Uranotaenia shillitonis* Edwards 1932, pouvaient se rencontrer dans de tels gîtes, mais il est remarquable que *Uranotaenia pseudohenrardi* Peters, 1955, qui a été souvent capturé à l'état adulte dans la même localité n'a jamais été trouvé utilisant de tels gîtes larvaires.

e) *Types.*

Holotype mâle (N° 124.003 A), allotype (N° 124.006) et pédotypes (mêmes numéros) déposés au laboratoire de Parasitologie de l'I. D. E. R. T. Adiopodoumé à Abidjan.

B. — *Culex (Neoculex) vinckei* Hamon,
Holstein et Rivola, 1957.

Nos trois exemplaires mâles sont en tous points semblables à ceux trouvés au Kivu. Nous complétons la description du lobe subapical du coxite et du phallosome. La larve et la nymphe n'étaient pas connues. Nous n'avons pas obtenu de femelles.

a) *Adulte mâle.*

Terminalia. — Lobe apical du coxite : la grande soie foliée nous a semblé pointue et moins large sur nos exemplaires et sa striation presque inapparente. Les trois longs bâtonnets ont une allure générale plus fine, les bâtonnets courts sont foliés et arrondis à leur apex mais barbelés sur un bord (fig. 1 A). Le phallosome nous a paru avoir la dent interne plus longue et fine (fig. 1 B).

b) *Nymphe* (*)

Voisine de celle de *Culex albiventris* Edwards, 1922, elle s'en distingue par la longueur des soies céphalo-thoraciques (fig. 2 B).

Cornets respiratoires sombres sur toute leur longueur. Tégument clair. Palettes très pâles.

(*) Nous avons suivi la nomenclature de BELKIN (1950-1953) pour la chétotaxie.

Cornets respiratoires dix fois plus longs que larges. Ouverture oblique. Zone trachéoïde limitée au tiers basal, l'extrême base étant lisse. Région moyenne lisse. Une légère striction peut exister à la limite distale de la zone trachéoïde.

Soies céphalo-thoraciques (Leur longueur est rapportée à la longueur du cornet respiratoire) :

a) Soies post-oculaires : 1, très longue et à trois branches (T/2) ; 2, simple (T/2) ; 3, assez longue (T/3) et à trois branches.

b) Soies antéro-thoraciques antérieures : 4, fine et assez courte (T/5), à deux branches ; 5, longue (T/3) et à trois branches.

c) Soies antéro-thoraciques postérieures : 6 et 7 très longues et fines (T/2) et à deux branches.

d) Soies postéro-thoraciques : assez longues (T/3), 8, à quatre branches plumeuses ; 9, simple.

e) Soie 11 courte et simple ; 12 et 10 assez longues et respectivement à deux et trois branches.

Soies abdominales :

a) Segment I : Soie 4 à cinq branches et courte, 6 et 10 simples et longues ; les autres soies simples et très courtes. Soie 1 dendriforme, chacune des sept branches donnant des ramifications sur un seul côté.

b) Segments II à VII : Soie 7 toujours plus courte que le segment suivant, simple en II et IV, double en III et V, arrachée en VI et VII. Soie 5 exceptionnellement longue au segment V, couvrant le segment VI et la moitié du segment VII ; soie 5 du segment VI couvrant les trois quarts du segment VII.

c) Segment VIII : Soie 7 à neuf branches plumeuses, assez grande, atteignant la moitié de la longueur de la palette. Soie 4 à deux branches courtes.

Palettes : Bords sans aucune indication de denticulation. Un épaississement sur les trois quarts du bord externe et le long de la nervure centrale. Apex non échancré, aucune soie apicale, ou indication d'insertion n'est visible.

La description a été faite sur deux nymphes.

c) *Larvè.*

Très voisine de celle de *Culex albiventris* Edwards, 1922, elle s'en différencie par la soie A, qui ne comporte ici que trois branches, ce qui est très inhabituel pour les larves de ce sous-genre ; les écailles du peigne siphonique sont aussi très particulières.

Longueur : Environ 5 mm. Abdomen, siphon et segment anal sombres.

Tête (fig. 3 A) : Antenne spiculée, fine, non élargie à la base, de couleur claire ; touffe de soies à seize branches, plumeuses à l'union du quart distal avec les trois quarts proximaux. Soie A à trois branches plumeuses assez courte. Soies B, C, d et e simples. (d égale au septième de la longueur de B), f à six branches. Mentum avec la dent centrale particulièrement

forte et proéminente, trapézoïdale, avec, de chaque côté, sept dents à apex carré, trois dents fortes et pointues et une petite dent basale, soit vingt-trois dents en tout.

Abdomen (fig. 3 B) : Peigne du huitième segment comportant soixanté-dix écailles pâles. Indice siphonique : 12. Peigne s'étendant sur le huitième basal du siphon et composé de onze écailles très fines et longues, l'épine distale est la plus longue et atteint les deux tiers du diamètre du siphon à son niveau ; chaque épine comporte quatre à cinq fortes dents basales et une frange apicale formée de onze denticulations. Cinq paires de soies

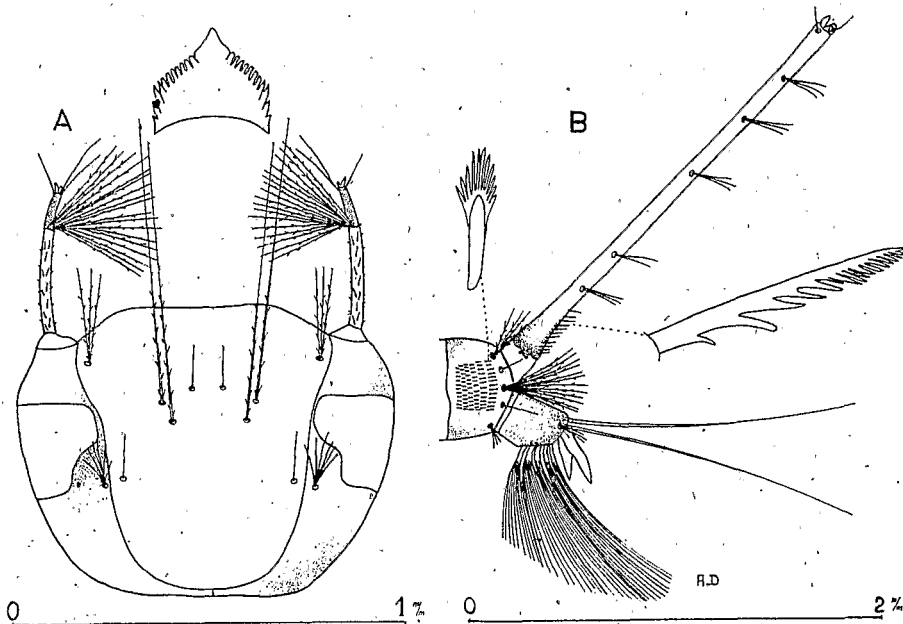


Fig. 3. — *Culex (Neoculex) vinckei* Hamon, Holstein et Rivola, larve : tête (A) et segment anal (B).

subventrales, chacune comportant deux ou trois branches et presque deux fois aussi longues que le siphon est large à leur niveau, elles sont extrêmement fines.

Segment anal une fois et demi plus long que large. Soies caudales supérieure et inférieure simples. Soie latérale à moitié aussi longue que le segment anal, fine et à trois ou quatre branches. Brosse ventrale composée de cinq paires de soies dont chacune a quinze branches plumeuses. Papilles anales inégales ; les supérieures à peu près aussi longues que le segment anal, les inférieures un peu plus courtes, fusiformes.

d) *Biologie.*

Les larves de cette espèce ont été capturées dans des pièges en bambou situés au sol et à 2 m. de hauteur dans la forêt du Banco (Abidjan) au mois de mai (début de la grande saison des pluies)

et octobre (petite saison des pluies). Cette espèce semble rare, car au cours de piégeages systématiques poursuivis pendant dix-huit mois nous n'en avons capturé que trois exemplaires. Il faut noter que cette espèce n'était jusqu'ici connue que du Mont Kivu (Congo ex-Belge) à une altitude de 2.000 m.

C. — Erratum.

Dans une note précédente sur la variété *marcellei* d'*Eretmapodites oedipodius* Graham, 1910, un lapsus nous a fait citer comme nom d'auteur HAMON alors que la dénomination correcte était : *Eretmapodites oedipodius marcellei* Adam et Hamon, 1958 ainsi qu'il apparaissait d'ailleurs à la référence bibliographique.

RÉSUMÉ

L'auteur décrit, de la zone forestière de la République de Côte-d'Ivoire, une nouvelle espèce *Uranotaenia andreae* et les stades larvaires et nymphaux de *Culex (Neoculex) vinckeii* Hamon, Holstein et Rivola, 1957. Quelques renseignements biologiques sont donnés.

SUMMARY

The author described, from the forest area of Ivory Coast Republic, a new species *Uranotaenia andreae* and the pupal and larval stages of *Culex (Neoculex) vinckeii* Hamon, Holstein et Rivola, 1957. A brief account on the biology of this species is given.

Laboratoire de Parasitologie de l'Institut d'Enseignement et de Recherches Tropicales d'Adiopodoumé (République de Côte-d'Ivoire). Comité International des Zones Tropicales Humides de l'U. N. E. S. C. O. Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer.

BIBLIOGRAPHIE

- BELKIN (J. N.). — The homology of the chaetotaxy of immature mosquitoes and a revised nomenclature for the chaetotaxy of the pupa (Diptera, Culicidae). *Proc. ent. Soc. Wash.*, 1950, 54, 115-130.
- BELKIN (J. N.). — Corrected interpretations of some elements of the abdominal chaetotaxy of the mosquito larva and pupa (Diptera, Culicidae). *Proc. ent. Soc. Wash.*, 1953, 55, 318-324.

- DOUCET (J.). — Moustiques forestiers de la République de Côte-d'Ivoire. I. Notes biologiques et systématiques sur *Uranotaenia henrardi* Edwards, *Eretmapodites oedipodius marcellei* Hamon, *Aedes (Pseudarmigeres) kummi* Edwards et *Aedes (Pseudarmigeres) argenteoventralis* Theobald. *Bull. Soc. Path. exot.*, 1960, 53, 810-814.
- DOUCET (J.). — Moustiques forestiers de la République de Côte-d'Ivoire. II. Note préliminaire sur l'échelonnement vertical de la faune culicidienne de la forêt du Banco, Abidjan. *Bull. Soc. Path. exot.*, 1960, 53, 814-819.
- EDWARDS (F. W.). — Mosquitoes of the Ethiopian Region. Part III. Culicine adults and pupae. *British Museum (Natural History)*, London, 1941.
- HAMON (J.). — Contribution à l'étude des culicidés d'Afrique occidentale. Description de *Uranotaenia devemyi* n. sp., *Culex grahami* var. *farakoensis* var. n. et de la larve de *Harpagomyia trichorostris* Theobald. *Bull. Soc. Path. exot.*, 1954, 47, 672-678.
- HAMON (J.), HOLSTEIN (M.) et RIVOIRA (E.). — Description d'un nouveau moustique du Congo Belge : *Culex (Neoculex) vinckei* sp. n. *Bull. Soc. Path. exot.*, 1957, 50, 681-685.
- HOPKINS (G. M. E.). — Mosquitoes of the Ethiopian Region. Part I. Larval bionomics of mosquitoes and Taxonomy of Culicine larvae. *British Museum (Natural History)*, London, 2nd ed., 1952.
- PETERS (W.). — The Mosquitoes of Liberia (Diptera, Culicidae). *Proc. R. ent. Soc. Lond. (B)*, 1955, 24, 117-128.
- SOMEREN (E. C. C. VAN). — Ethiopian culicidae : some new mosquitoes from Uganda. *Proc. R. ent. Soc. Lond. (B)*, 1948, 17, 128-132.